

**IAEA**Agence internationale de l'énergie atomique  
*L'atome pour la paix et le développement***67<sup>E</sup> CONFÉRENCE GÉNÉRALE**

# RÉSUMÉ DES SÉANCES

**tenues le mercredi 27 septembre 2023****Séance  
plénière  
5<sup>e</sup>  
séance**

La Conférence générale a poursuivi l'examen du **point 7** de l'ordre du jour, « Discussion générale et Rapport annuel pour 2022 ». Des déclarations ont été faites par l'Inde, l'Algérie, le Sénégal, la Nouvelle-Zélande, l'Indonésie, le Bélarus, les Émirats arabes unis, la Serbie, la Géorgie, le Luxembourg, le Canada, l'Australie, la Grèce, le Yémen, le Pérou, l'Irlande, le Sri Lanka, les Philippines, le Portugal, Oman, la Roumanie, l'Uruguay et la Norvège.

**Commission  
plénière  
4<sup>e</sup>  
séance**

La Commission a poursuivi les discussions au titre du **point 13** de l'ordre du jour, « Sûreté nucléaire et radiologique », concernant le projet de résolution figurant dans le document GC(67)/COM.5/L.12.

La Commission a entamé l'examen du **point 23** de l'ordre du jour, « Rétablissement de l'égalité souveraine à l'AIEA », et a commencé l'examen du projet de résolution figurant dans le document GC(67)/COM.5/L.14.

La Commission a également entamé l'examen du **point 26** de l'ordre du jour, « Amendement de l'article VI du Statut », et est convenue de recommander à la Conférence générale d'adopter la décision figurant dans le document GC(67)/COM.5/L.15.

La Commission a entamé les discussions au titre du **point 14** de l'ordre du jour, « Sécurité nucléaire », et a commencé l'examen du projet de résolution figurant dans le document GC(67)/COM.5/L.11 et des amendements à ce projet proposés dans le document GC(67)/COM.5/L.13

**Séance  
plénière  
6<sup>e</sup>  
séance**

La Conférence générale a poursuivi l'examen du **point 7** de l'ordre du jour, « Discussion générale et Rapport annuel pour 2022 ». Des déclarations ont été faites par le Koweït, le Népal, la Colombie, El Salvador, le Guatemala, la Finlande, le Paraguay, le Costa Rica, le Nicaragua, l'Équateur, l'Arménie, l'Angola, le Liban, la Côte d'Ivoire, Cuba, la Jamaïque, la Croatie, l'Afghanistan, Djibouti, le Panama, Bahreïn et Chypre.

**Commission plénière 5<sup>e</sup> séance** La Commission a poursuivi les discussions au titre du **point 14** de l'ordre du jour, « Sécurité nucléaire », concernant le projet de résolution figurant dans les documents GC(67)/COM.5/L.11 et GC(67)/COM.5/L.13.

Au titre du **point 22** de l'ordre du jour, « Promotion de l'efficacité et de l'efficacité du processus de prise de décisions de l'AIEA », la Commission est convenue de communiquer à la séance plénière le rapport du Président de la Commission sur ces discussions.

**Commission plénière 6<sup>e</sup> séance** En raison des consultations en cours sur plusieurs points, il a été décidé de reprendre les discussions lors de la prochaine séance.

**Séance plénière 7<sup>e</sup> séance** La Conférence générale a poursuivi l'examen du **point 7** de l'ordre du jour, « Discussion générale et Rapport annuel pour 2022 ». Des déclarations ont été faites par la Zambie, le Turkménistan, la Libye, la République de Moldova, le Kenya, les Bahamas, le Zimbabwe, le Rwanda, la République démocratique populaire lao, le Lesotho, l'Islande et la Palestine, la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom), l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL), l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et aux Caraïbes (OPANAL), l'Ordre souverain de Malte, l'Agence argentine-brésilienne de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires (ABACC), l'Organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE), la Commission africaine de l'énergie nucléaire et l'Agence arabe de l'énergie atomique (AAEA). Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (au nom de la France, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et des États-Unis d'Amérique) et la République islamique d'Iran ont exercé leur droit de réponse.